

Avant-Propos

Le Centre de Philosophie de l'Université de Tokyo (UTCP) propose des programmes d'étude intermédiaires destinés à dégager de nouvelles perspectives dans le domaine des sciences humaines, et à former de jeunes chercheurs capables de se produire sur la scène internationale. Le programme « Sécularisation, religion, Etat » (responsable : Masashi Haneda) est l'un des 4 programmes intermédiaires dispensés cette année. Il se propose de réfléchir, par le biais de différents séminaires et d'un symposium, aux types de rapport devant être établis entre ces trois éléments que constituent la sécularisation, la religion, et l'Etat qui leur est étroitement lié, en vue de permettre aux êtres humains de mieux vivre ensemble. Les rapports entre la sécularisation, la religion et l'Etat différant considérablement selon les pays, nous avons examiné cette année plusieurs cas concrets, principalement ceux du Japon, de la France et de l'Egypte, ce qui nous a permis, tout en multipliant les lectures d'ouvrages de référence fondamentaux, d'approfondir et de préciser cette question. Le site Internet en langue anglaise de l'UTCP (http://utcp.c.u-tokyo.ac.jp/programs/mid-secularization/index_en.php) rend compte en permanence du contenu de ces activités. Nous avons également invité deux chercheurs étrangers spécialistes de ce domaine à participer aux séminaires, l'un d'eux étant M. Jean Baubérot, Président d'Honneur de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

La France a connu en 2003–2004 de vifs débats concernant la légitimité du port du voile par les jeunes filles musulmanes dans les écoles publiques. Dans ce pays où le principe de laïcité est explicitement inscrit à l'article 2 de la Constitution Républicaine, il est en effet interdit d'accomplir des actes à caractère religieux dans les lieux publics. Le terme de laïcité, souvent traduit par 非宗教性 (non religieux) ou 政教分離 (séparation du politique et du religieux), n'a pas encore de signi-

fication établie en japonais. Considérant que les multiples débats et points de vue concernant la laïcité sont étroitement liés à ce programme d'étude, j'ai invité M. Baubérot, éminent spécialiste de la recherche sur la laïcité en France, à venir à l'UTCP du 23 novembre au 2 décembre 2008. Je l'ai prié de dispenser deux séminaires, « Sécularisation et laïcisation » (25 novembre) et « La laïcité en France : histoire et défis actuels » (1^{er} décembre), et de participer au symposium intitulé « La Déclaration universelle sur la laïcité au XXI^e siècle et la sécularisation en Asie » (28 novembre). Le présent ouvrage rassemble les textes de ces deux séminaires, ainsi que les exposés des cinq intervenants du symposium. Je tiens à présenter ici le profil de M. Baubérot ainsi que le fruit de ses recherches, avant d'expliquer brièvement les grandes lignes du symposium.

Profil et activités de M. Baubérot

M. Baubérot s'est consacré à l'étude du protestantisme et de la laïcité à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes durant plus de 40 ans à partir de 1967. Il a présidé la Section des Sciences Religieuses de l'EPHE de 1986 à 1994, et occupé le poste de président de cet institut de 1999 à 2003. Il a quitté sa chaire de professeur de l'EPHE en 2007, et poursuit actuellement ses activités de recherche de manière plus indépendante, mais avec tout autant d'ardeur. Comme en témoigne le blog relativement spécialisé qu'il actualise régulièrement, cet intellectuel accorde beaucoup d'importance aux liens entre la réflexion universitaire et la société réelle.

M. Baubérot a été nommé en 2003 l'un des 20 membres de la « commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République » (dite Commission Stasi), convoquée par le président de l'époque, M. Jacques Chirac, face à la montée de la polémique concernant la question du voile. Cette commission a rendu un rapport au Président de la République, l'invitant à adopter une loi sur l'interdiction des signes religieux ou politiques ostensibles dans les écoles publiques. M. Baubérot a toutefois été le seul membre à s'abstenir de se prononcer sur cette conclusion. Fidèle à sa position de

« citoyen en lutte », M. Baubérot n'a jamais modifié son attitude, refusant tout compromis intellectuel. Dans l'un de ses ouvrages publié en 2008, intitulé *La laïcité expliquée à Nicolas Sarkozy et à ceux qui écrivent ses discours*, il critique vigoureusement les discours du Président Sarkozy faisant allusion aux valeurs catholiques de la société française.

M. Baubérot a écrit ou dirigé plus de 20 ouvrages, dont les titres révèlent une évolution progressive de l'axe de ses recherches de l'histoire du protestantisme, puis de l'histoire de la laïcité en France, vers l'analyse des tendances politiques et sociales de la France contemporaine du point de vue de la laïcité. Il ne se contente plus, ces dernières années, d'aborder le concept de laïcité dans le seul cadre de la République Française, mais tente d'en saisir les différentes caractéristiques en comparant les diverses formes de laïcité à travers le monde. Son attitude traduit la volonté de promouvoir activement la laïcité en tant que notion universelle, et de l'appliquer à l'édification d'un système social et politique davantage égalitaire et démocratique. Son exposé de présentation sur « La Déclaration universelle sur la laïcité au XXI^e siècle », qui constitue le thème de ce symposium, peut être compris dans cette optique.

Présentation du symposium

Etablie en grande partie par M. Baubérot et par deux chercheurs canadien et mexicain spécialistes de la laïcité, la « Déclaration universelle sur la laïcité au XXI^e e siècle » (rendue publique au Sénat français le 9 décembre 2005) mérite attention en ce qu'elle réfute de manière explicite l'idée que la laïcité serait un concept et une terminologie propres à la France, ancrés dans l'histoire et la société de ce pays, et qu'elle souligne l'universalité de cette notion chez les différentes sociétés humaines et dans leur histoire, ainsi que la possibilité de l'appliquer comme principe fondamental de vivre-ensemble dans le monde du XXI^e siècle. D'après cette Déclaration, la laïcité est composée des trois éléments suivants :

- 1) La garantie des libertés de conscience et de conviction

- 2) Le refus de la domination de la religion sur l'Etat et la société civile
- 3) L'absence de discrimination pour cause d'appartenance à une religion, une croyance ou une conviction déterminées.

Cette Déclaration affirme que « la laïcité n'est l'apanage d'aucune culture, d'aucune nation, d'aucun continent. Elle peut exister dans des conjonctures où le terme n'a pas été traditionnellement utilisé ». Est-il toutefois possible de nous remettre sans condition à cette Déclaration, et d'affirmer de manière catégorique que la laïcité est un concept universel de vivre-ensemble, alors que les termes de « religion » et de « sécularisation », étroitement liés à la laïcité, désignent des concepts originellement apparus dans le contexte de l'histoire du monde chrétien occidental, que M. Baubérot part de ce monde chrétien occidental, en particulier du passé historique de la France, pour tenter d'expliquer l'histoire de la laïcité, et que la Déclaration est parsemée de notions et de termes propres au monde occidental moderne (« citoyen », « religion civile », « déclaration des droits », etc.) ?

La présentation par M. Baubérot de l'objectif et de la signification de la « Déclaration universelle sur la laïcité au XXI^e siècle » a été suivie lors du symposium des exposés de 4 spécialistes japonais concernant la situation et le sens de la laïcité et de la « sécularisation » en France (Kazuo Masuda), au Japon (Susumu Shimazono), en Chine (Takahiro Nakajima) et en Inde (Mitsuhiro Kondo). Des discussions visant à éclairer le contenu et la signification de cette « Déclaration universelle » ont ensuite abordé les questions de l'état de la laïcité en France, de la signification de la « sécularisation » en Asie—région qui n'a pas de passé chrétien—, de l'interprétation de ce phénomène en rapport avec la laïcité universelle prônée entre autres par M. Baubérot, et des conditions nécessaires à l'adoption et au renforcement du concept de laïcité universelle.

Comme le révèle la lecture de cet ouvrage, les séminaires comme le symposium ont été d'un formidable intérêt, et les débats ont certainement apporté au public et aux participants de nombreuses stimulations et pistes de réflexion. Malgré l'horaire peu approprié

d'après-midi de semaine universitaire, le symposium a rassemblé un auditoire de près de 100 personnes, très attentif aux exposés et discussions. Je tiens à exprimer ici mes sincères remerciements à M. Baubérot, qui a eu l'obligeance d'accepter mon invitation, ainsi qu'aux intervenants japonais, qui ont aimablement consenti à participer à ce symposium et à nous fournir le résumé de leur exposé. J'exprime également ma reconnaissance à M. Kiyonobu Date, qui nous a été d'un précieux soutien lors de la traduction des textes de M. Baubérot et de l'interprétariat des débats qui ont suivi les séminaires. Je remercie enfin profondément toutes les personnes de l'UTCP qui ont eu l'amabilité de nous apporter leur assistance le jour des séminaires et du symposium. Cette série de séminaires / symposium a selon nous permis de définir l'axe des prochains programmes intermédiaires. Les analyses et discussions menées sous l'angle du thème « Sécularisation, religion, Etat » ont par ailleurs contribué, nous en sommes convaincu, à une meilleure compréhension du monde contemporain, ainsi qu'à la constitution de nouvelles disciplines. Nous espérons que cet ouvrage permettra au lecteur de partager, ne serait-ce que partiellement, l'enthousiasme que nous avons ressenti.

Le 1^{er} janvier 2009

HANEDA Masashi